



Le ministère de l'Éducation nationale a-t-il menti sur les salaires des enseignants?

Une grille des rémunérations erronée publiée sur le site du ministère est à l'origine d'une polémique sur les réseaux sociaux, dans un contexte social plus que tendu.

Sur les réseaux sociaux, plusieurs enseignants dénoncent des différences importantes entre les salaires inscrits sur le site du ministère de l'Éducation nationale et ceux réellement perçus. (Claude Pauquet/Vu pour Libération)

Question posée par Maxime le 27 janvier,

Bonjour,

Vous nous interrogez sur les grilles de rémunérations des enseignants disponibles sur le site internet du ministère de l'Éducation nationale. Depuis quelques jours, les chiffres affichés ont fait grincer les dents de nombreux fonctionnaires. Sur les réseaux sociaux, ils sont plusieurs à dénoncer des différences importantes entre les salaires inscrits en ligne et ceux perçus. Certains accusant le ministère de mentir en gonflant les chiffres.

Sylvie (1) est professeure de sciences dans le premier degré. Elle a également noté une erreur significative. *«Le net affiché en ligne est de 150 euros supérieur à celui que je perçois. Et j'ai comptabilisé toutes les indemnités que je touche»*, raconte-t-elle à *CheckNews*. En étant échelon 6 dans une classe dite «normale», Sylvie gagne 2 305,55 euros brut. Sur ce point, le site de l'Éducation nationale ne commet aucune erreur : il affiche 2 306 euros. C'est sur le salaire net que ça se complique. Le chiffre avancé par le ministère est de 2 086 euros, alors que la professeure des écoles ne perçoit que 1 939,27 euros. Et elle n'est pas la seule à constater un pareil décrochage. Sur Twitter, les commentaires pullulent. Certains toucheraient 200 euros, d'autres 300 euros de moins que ce qui est avancé.

Une boulette de communication

A quoi tient cet écart ? *«A un mauvais calcul des charges salariales»*, souligne Christophe (1), un autre professeur interrogé. Ainsi, seulement 9,5% ont été déduits sur les salaires net affichés en ligne, contre environ 19,5% en moyenne en réalité. Un raisonnement confirmé par les syndicats. *«L'ironie dans tout cela est que sur la même page, le ministère a mis en place un calculateur des salaires. S'ils l'avaient utilisé, ils se seraient rendu compte que leurs calculs étaient faux»*, poursuit l'enseignant.

Présent au comité technique ministériel de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, qui avait lieu ce mercredi 26 janvier, Vincent Gomez, secrétaire fédéral du Sgen-CFDT, a alerté le ministère. *«Ils nous ont confirmé qu'il y avait bien une erreur sur le site et qu'ils allaient faire le nécessaire»*, affirme-t-il. Au 27 janvier, les grilles de rémunérations n'étaient toujours pas mises à jour. Contacté par *CheckNews*, le ministère de l'Éducation a admis ce faux pas et affirmé que *«la rectification était en cours»*.

En direct du #CTMEN ...

Suite à notre remontée syndicale détaillée, tableaux de rémunération & infographies sont totalement faux, @education_gouv vient de réagir: erreurs confirmées (abs. de certains prélèvements obligatoires)

Tout va donc être changé ds les plus brefs délais! pic.twitter.com/XOR51hTLE5

— Vincent Gomez (@VinceGom) January 26, 2022

Pour beaucoup, cet incident est difficile à avaler. *«Comment peut-on laisser passer ça ?*



Pendant un moment, j'ai cru que c'était fait exprès», souffle Sylvie. Vincent Gomez ajoute : *«C'est anormal que le ministre mette en ligne des chiffres qui n'ont pas été scrupuleusement vérifiés. Mais aucun besoin de psychoter, c'est une boulette de communication.»* La réévaluation des salaires reste un point clé dans les revendications du corps enseignant, qui manifestait ce jeudi 27 à Paris .

(1) Les prénoms ont été changés

